

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MARS 2023

OBJET :

CM2023_020
Subventions de
fonctionnement aux
associations
Mini-Plumes,
Mai musical et
je Lis Mômes
Exercice 2023

***NOMBRE DE
Conseillers Municipaux
ayant pris part au vote***

28

***DATE DE
L’AFFICHAGE
de la liste des
délibérations***

13 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le trois mars deux mille vingt-trois.

PRESENTS :

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / ADOLPHE / BABIN /
RENOULEAU / FRANCHI / BETIZEAU / GENSAC / RATISKOL /
DANIEL / PETIT / MAGEAUD / JUAN / DORIDOT / BOTTON /
AFONSO CORREIA / LAPEYRADE TISON / HERNANDEZ /
FRICAUD / LAVOIES / MOREL / DITGEN / NEVEU / JOLY /
DELHAYE

ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES :

Madame DUBOIS représentée par Monsieur DORIDOT
Madame TOURNEUR représentée par Madame JUAN
Madame ROUIL représentée par Monsieur DANIEL
Madame NICOLE représentée par Madame BETIZEAU

Monsieur DITGEN, partie prenante (Président de l'association je Lis Mômes) ne prend pas part au vote.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO CORREIA a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
MINI-PLUMES, MAI MUSICAL ET JE LIS MOMES
EXERCICE 2023

Afin de permettre aux associations Mini-Plumes, Je lis mômes et Mai Musical d'honorer leurs charges de début d'année, Monsieur DAUDENS, Adjoint, propose au conseil municipal de leur verser une avance sur subvention de fonctionnement 2023 comme suit :

- Mini-Plumes - 2^{ème} avance 20 000 €
- Mai musical - Organisation du Mai musical 4 500 €
- Je Lis Mômes - Organisation du 10^{ème} festival du livre jeunesse : 4 500 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- DE VERSER aux associations Mini-Plumes, Mai Musical et je Lis Mômes les subventions indiquées ci-dessus.

Pour : 28
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré le 9 mars 2023
Pour copie conforme
Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

N. AFONSO CORREIA